

Règlement du challenge de l'Intelligence Artificielle

OBJET

Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, dans le cadre de sa politique de Smart Deal, organise le challenge 2023/2024 de l'Intelligence Artificielle pour les collégiens et les collégiennes. Ce challenge permettra de favoriser l'apprentissage de la programmation. En partenariat avec la délégation régionale au numérique éducatif (DRANE) et la Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA), ce concours est ouvert à tous les élèves et leurs enseignants équipes enseignantes dans les collèges publics et privés sous contrat d'association avec l'État, des Alpes-Maritimes.

OBJECTIFS

Les objectifs attendus lors de ce challenge sont :

- Susciter d'avantage d'appétence et d'intérêt chez les jeunes pour les sciences du numérique, notamment l'algorithmique, la programmation autour de l'intelligence artificielle,
- Favoriser l'esprit d'équipe, l'initiative, le travail pluridisciplinaire, la créativité et l'innovation,
- Apprendre à réaliser une vidéo de présentation attractive.

La valorisation du projet à travers une courte vidéo attractive de présentation du travail réalisé par les élèves permettra de rendre compte de la qualité de la programmation, de la capacité créative du projet et de la compétence à produire et à réaliser une capsule vidéo.

Des lots récompenseront en fin d'année scolaire les meilleures vidéos des différents projets.

En vous inscrivant, vous acceptez que votre production puisse être vue par l'ensemble des collèges et puisse être réutilisée par le département des Alpes-Maritimes et par la MIA.

MODALITES

Ce challenge s'appuiera obligatoirement sur un kit de cartes programmables avec capteurs ou kit IA.

Si nécessaire, le collège pourra faire une demande auprès du département pour la mise à disposition du kit.

L'implication dans ce challenge de disciplines différentes (des mathématiques à l'éducation musicale en passant par le français, les langues vivantes, les arts plastiques, l'histoire des arts, l'éducation physique et sportive, l'enseignement moral et civique, l'histoire et la géographie, la technologie, la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre, l'éducation aux médias et à l'information, voire les langues et cultures de l'Antiquité, ateliers et projets interdisciplinaires ...) est vivement souhaitée.

Calendrier :

- Restitution des travaux par les collèges avant le vendredi 17 mai 2024,
- Réunion du jury le lundi 27 mai 2024,
- Remise des prix en juin 2024.

Rappel des critères retenus pour les candidatures :

- Motivation, besoins et projets pédagogiques,
- Nombre d'élèves impliqués dans l'utilisation du kit,
- Travail en équipe mixte et inclusive

La vidéo devra répondre aux critères suivants :

- Le montage de la vidéo devra être réalisée par des élèves,
- Durée de la vidéo de 3 à 5 minutes maximum,
- Avoir du son (musique, voix ...)
- Avoir obligatoirement les autorisations de prises de vues et de droit à l'image.

Rappel des critères d'évaluations retenus par le jury :

Critère 1 Qualité de la programmation

Difficulté du programme, NOTE / 10

Optimisation du programme (boucle, variable, procédure, ...) NOTE / 10

Critère 2: Capacité créative du projet

Intérêt du projet, innovation, ... NOTE / 10

Enjeux développement durable NOTE / 10

Critère 3: Compétence de production

Scénario originalité, son, titre, ... NOTE / 6

Présentation des étapes du projet (Pourquoi ce choix, les difficultés rencontrées, les étapes de réalisation, ...) NOTE / 8

Qualité de la vidéo (rendu, attrait, esthétique) NOTE /6

- TOTAL SUR 60

La capsule vidéo au format AVI devra être transmise à l'adresse, **multimedia@departement06.fr** au plus tard le **vendredi 17 mai 2024** en utilisant un lien Pearltrees (Agora06) ou un outil de transfert de fichiers volumineux comme FileSender (Esterel). Dans l'objet vous devrez obligatoirement indiquer « *Challenge de l'intelligence artificielle* » avec le nom du collègue et le groupe concerné.

RECOMPENSES

Trois catégories seront récompensées :

- La **qualité de la programmation** (3 lauréats).
 - 1^{er} 1 Scanner 3D
 - 2^{ème} Kit IA
 - 3^{ème} Kit studio Photo
- La **capacité créative du projet** (1 lauréat)
 - 1 Kit IA
- La **compétence de production** et réalisation d'une capsule vidéo (1 lauréat)
 - 1 Kit IA

Liste des récompenses :

- Scanner 3D EinScan
- Kit IA
- Kit Studio Photo. (Ensemble : fond support système vert/Blanc/Noir ; micro-cravate ; trépied ; Kit d'éclairage)